Les Echos

Pêche : le nouveau bateau-usine géant « Scombrus » fait face aux critiques

France Pélagique vient d'inaugurer un chalutier de 81 mètres de long qui peut ramener à son bord 120 tonnes par jour de maquereaux, chinchards ou sardines. Son bateau est pointé du doigt par les pêcheurs artisans et les associations de défense de l'environnement.

Par **Stanislas du Guerny**
Publié le 30 oct. 2020 à 7:08 | Mis à jour le 1 nov. 2020 à 6:49

Long de 81 mètres, le « Scombrus » impressionne par sa taille. Ce tout nouveau chalutier armé en Norvège - sa coque a été construite en Pologne - et récemment baptisé au port de Concarneau a démarré ses premières campagnes de pêche, principalement dans le golfe de Gascogne et dans l'ouest de l'Ecosse. Il capture des espèces pélagiques - qui vivent proches de la surface enhaute mer - comme le maquereau , la sardine, le merlan bleu ou chinchard.

Financé par l'armement France Pélagique, filiale du groupe hollandais Cornelis Vrolijk , ce chalutier-usine stocke ses captures et peut produire jusqu'à 120 tonnes par jour de poissons surgelés à bord.

Directeur de France Pélagique, Geoffroy Dhellemmes met en avant sa propulsion couplée diesel et électricité qui permet *« une économie d'énergie de 15 à 17 % par rapport aux navires existants »*.

Quota européen de 44.000 tonnes par an

Il fait aussi état d'une meilleure sécurité des 35 marins embarqués et d'une qualité nettement meilleure du poisson congelé à partir d'un nouveau système de réfrigération activé grâce à la récupération de l'énergie produite par les treuils. Les poissons sont très peu manipulés et stockés par palettes dans les cales avant débarquement aux Pays-Bas, dans le port d'IJmuiden.

« Nous disposons d'un quota européen de pêche de 44.000 tonnes par an, nos poissons ne sont pas destinés à l'Europe de l'Ouest mais expédiés en Afrique, en Europe de l'Est. Ce sont des produits que nous vendons de 30 à 80 centimes le kilo », explique le dirigeant. Geoffroy Dhellemmes affirme aussi que ses captures ne concurrencent *« en rien »* celles des petits armements de la pêche côtière, dont les volumes débarqués dans les ports français sont vendus sous criée à un prix nettement plus important.

Mais nombre de professionnels de la pêche artisanale, comme ceux du Comité régional des pêches de Normandie, sont très remontés. Le « Scombrus » *« pêche en une fois l'équivalent des quotas annuels de maquereaux du port de Trouville »,* avancent-ils.

Les associations de défense de l'environnement, à l'image de Bloom, sont également plusieurs à s'opposer à la puissance de pêche du « Scombrus », dont le chalut est long de 350 mètres et large d'une centaine de mètres. Le dirigeant de France Pélagique répond que son tout nouveau bateau est équipé de « pingers », des systèmes acoustiques pour éloigner les cétacés, et que son impressionnant filet ne racle pas les fonds marins.

Stanislas du Guerny (Correspondant à Rennes.)